

NANTES, le 28 octobre 2022



Direction générale solidarité

Direction enfance familles

Service protection  
maternelle et infantile

Référence :DS/LVH

Affaire suivie par :  
Jacqueline Simon  
Tél. 02 51 17 22 53

**LETTRE A REMETTRE**

**AUX PARENTS EMPLOYEURS**

[DEF-  
PMI.UniteAgrementFormationAM  
@loire-atlantique.fr](mailto:DEF-PMI.UniteAgrementFormationAM@loire-atlantique.fr)

**Objet :** atelier thématique de votre assistant-e maternel-le.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des actions mises en place pour soutenir la professionnalisation des assistant-es maternel-les, le Département organise des ateliers thématiques de réflexion professionnelle et d'actualisation des connaissances à l'attention des assistant-es maternel-les à partir d'octobre 2021.

L'objectif de ces ateliers, d'une durée de cinq jours chacun, est de permettre une remise à jour des connaissances professionnelles pour une amélioration de la qualité de l'accueil et de l'épanouissement des enfants qui leurs sont confiés. À ce titre, l'assistant-e maternel-le que vous employez a été inscrit-e pour y participer.

Pour vous aider à trouver un accueil de remplacement pendant ce temps de formation, votre assistant-e maternel-le vous a remis plusieurs documents :

- ce courrier d'information
- une notice sur les modalités de prise en charge financière de l'accueil des enfants pendant la durée de cet atelier
- une demande de remboursement de frais d'accueil de remplacement
- une liste des EAJE (établissements d'accueil du jeune enfant) de Loire-Atlantique
- un modèle de contrat de travail à durée déterminée :

<https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil/employeur-de-garde-denfants-a-do/je-recrute-et-jemploie/le-contrat-de-travail.html>

Vous pouvez contacter le relai petite enfance de votre secteur pour vous aider dans votre recherche ou consulter le site [assmat.loire-atlantique.fr](http://assmat.loire-atlantique.fr).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le président du conseil départemental  
La responsable de l'unité modes d'accueil petite enfance

Solène PELLETIER